



## Besoin d'aide pour une mauvaise fin de location

-----  
Par Lolo915

Bonjour,

Je vous explique brièvement mon problème, en septembre 2016, j'ai prit une location d'une maison avec mon ex conjoint, le bail à nos deux noms, j'ai quitté la maison début février car nous nous sommes séparés, n'y connaissant rien j'ai simplement prévenu les propriétaires par e-mail de mon départ...

en avril j'ai pu reprendre un logement à mon nom.

Plusieurs mois plus tard les prioritaires souhaitent récupérer la maison, l'état des lieux se fait avec la mère de mon ex conjoint qui elle même s'était portée garante, l'état des lieux de sortie ne lui ai pas remis en mains propres mais envoyé par la suite par courrier, moi je n'étais pas au courant et rien reçu, seulement lundi, un huissier m'apporte une signification de jugement, car les propriétaires ont prit un avocat car la maison aurait été rendu en mauvais état et je suis condamnée solidaire à payer avec lui et sa mère un montant qui s'élève à plus de 5000?..... je suis complètement choquée et déboussolée, surtout que lui à l'heure actuelle n'a aucune situation, plus de compte bancaire, maison, rien et j'ai vraiment peur de devoir tout payer seule alors que je n'y étais même pas !!

Merci de vos réponses

-----  
Par kang74

Bonjour

Si vous n'avez pas donné votre préavis vos devoirs de colocataire demeure .

Et selon votre situation ( mariés ou pas) il y a une solidarité qui demeure même après l'envoi de votre préavis .

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Encore un vieux sujet de 2020 qui ressort ...

-----  
Par TUT03

oui en effet, je vois aussi ressortir des vieux sujets, alors qu'il n'y a aucun nouveau message sur le post, c'est curieux